



Avez-vous oublié de régler votre cotisation 2021 ? Les renouvellements sont toujours les bienvenus. Faites votre virement sur le compte BE05 5230 8048 0975

Cette année est très importante car elle sera comptabilisée pour le nombre de membres en ordre de cotisation lors du renouvellement en 2022 de la reconnaissance en tant que Fédération de notre association professionnelle auprès du SPF Classes Moyennes !



[View this email in your browser](#)



Convention INAMI : où en est-on ?

Fin juillet, nous avons été informés qu'une nouvelle convention avait été conclue avec l'INAMI pour le remboursement des soins psychologiques. Le texte de la [convention](#) peut désormais être consulté sur notre site web (dans les deux langues).

On ne peut bien sûr que se féliciter de l'augmentation du budget consacré aux soins psychologiques. En outre, il est bon que des représentants des patients, des experts d'expérience et des représentants des organisations familiales aient pu assister aux réunions de préparation.

Les psychologues cliniciens n'étaient représentés que par la VVKP et l'UPPCF, (réunis en une seule fédération BVP-FBP) malgré notre insistance pour que nous y soyons également représentés. La VVKP a toutefois été informée de [notre point de vue](#) sur le remboursement des soins psychologiques et psychothérapeutiques au cours de l'année dernière.

Par le biais des médias sociaux, le conseil d'administration d'Upsy-Bupsy a déjà fait circuler une [réaction](#). La convention impose un cadre rigide pour l'organisation des soins psychologiques, avec des conséquences sur le secret professionnel et sur l'autonomie du patient et du psychologue. Nous avons expliqué ces objections en détail. Ce que cela signifie concrètement pour le patient est décrit par Stef Joos dans la [contribution](#) qui suit.

Upsy-Bupsy examine les mesures qui peuvent être prises à cet égard (en contact avec d'autres associations professionnelles.)

Enregistrez le date de l'assemblée générale de notre association : le 18 septembre 2021

!! Attention : le 26/08/21 est la date limite d'inscription pour le repas à l'Assemblée Générale de l'asbl !!

Le 18 septembre 2021 (10h00-16h00) aura lieu notre assemblée générale annuelle.

Nous souhaitons adresser **une invitation chaleureuse à tous nos membres.**

(La convocation à l'Assemblée générale est uniquement destinée aux membres qui ont payé leur cotisation pour 2021.)

Programme du matin (10:00 - 13:00)

Les membres du conseil d'administration qui ont traité de sujets importants dans le domaine des soins psychologiques au cours de l'année écoulée ont été invités à faire un bref rapport le matin sur leurs activités au sein des groupes de travail ou des projets auxquels ils ont participé. Les sujets suivants seront abordés :

1. Confinement et crise sanitaire - témoignages : Impact sur les citoyens, les psychologues, les employés :
(Claudia Ucros et une psychologue du Travail et Organisations)
2. Groupe de travail sur les soins psychologiques et la psychothérapie (Stef Joos)
3. Dossier électronique du patient par le groupe de travail de la Compsy (Tania Schuddinck)
4. Comité de vigilance pour les soins de santé mentale (Hilde Descamps)
5. PPL et travail en réseau (Martine Vermeulen)
6. Un Pass dans l'impasse (Stef Joos)
7. Protection du travail des psychologues à Fedasil (Martine Vermeulen)
8. Coopération avec d'autres associations (Stef Joos, Martine Vermeulen)
9. Conseil fédéral des professions de la santé mentale (Paul Kestemont)
10. Convention offre soins psychologiques renforcée pour tous (Stef Joos)

Après chacun des brefs exposés, il y aura une possibilité de discussion.

L'Assemblée Générale concerne TOUS les membres de l'association UPPSY/BUPSY.

Les membres qui souhaitent proposer leur propre sujet à l'Assemblée générale peuvent contacter le Conseil d'administration (courriel : info@uppsy-bupsy.be).

Déjeuner (13:00 - 14:00)

Le déjeuner aura lieu sur place, à l'auberge de jeunesse Jacques Brel. Nous espérons que ce sera également l'occasion pour les membres de se rencontrer et de passer un agréable moment.

Programme de l'après-midi (14:00 - 16:00)

1. Approbation du rapport financier 2020 et du budget 2021
2. Décharge des administrateurs
3. Démission et nomination des administrateurs
4. Aperçu 2020, ébauche 2021 (voir programme du matin)
5. Fermeture

Lieu

Auberge de Jeunesse Jacques Brel

Rue de la Sablonnière 30 - 1000 Bruxelles (Bruxelles-Nord et Bruxelles-Central à 15 min à pied)

En pratique ...

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de vous inscrire à l'avance via [le formulaire d'inscription](#) et, si nécessaire, de donner une procuration pour l'Assemblée générale si vous ne pouvez pas être présent.

Veillez effectuer un virement de 15 euros sur le compte n° BE05 5230 8048 0975 pour couvrir les frais de votre repas, en mentionnant "AG 2021" suivi de votre nom.

Vous désirez aider notre association, participer à sa vie ?

Notre association est toujours à la recherche de membres qui souhaitent compléter notre conseil d'administration et/ou effectuer des tâches (par exemple, administration des membres, travaux de traduction, site web, communication, ...). Nous vous appelons donc chaleureusement à l'aide, vos réactions peuvent être envoyées à info@uppsy-bupsy.be.

Nous espérons vous rencontrer en grand nombre afin d'en faire une journée intéressante.

<p>L'Union Professionnelle des Psychologues a été reconnue comme Fédération Professionnelle par le Ministère des Classes Moyennes depuis 2011. En 2017, les statuts de l'asbl UPPSY ont été modifiés pour intégrer l'aile BUPSY (Beroeps Unie voor Psychologen). UPPSY-BUPSY défend les intérêts de ses membres:</p> <p>➔ Membre de l'Assemblée plénière de la Commission des Psychologues</p> <p>Membre du Conseil fédéral des professions des soins de santé mentale ←</p> <p>NOS COORDONNEES</p> <p>Siège social: avenue des Croix de l'Yser 9, 1120 Bruxelles Tél 02/242 86 97</p> <p>Secrétariat: Helenboslaan 30 2630 Aartselaar</p> <p>Contact: info@uppsy-bupsy.be Site: www.uppsy-bupsy.be</p> <p>FB: https://www.facebook.com/UPPSyBUPSY</p>	<p>Nous voulons clarifier les formations nécessaires à l'exercice de la psychologie clinique et de la psychothérapie ainsi que leurs voies d'accès.</p> <p>Nous considérons que la psychothérapie est un métier spécifique qui s'apprend à travers une formation exigeante, incluant un travail psychothérapeutique personnel et une pratique supervisée.</p> <p>Nous souhaitons être un relais d'information entre les psychologues des différents secteurs concernant les informations politiques et les formations continues qui intéressent notre profession.</p> <p>NOS MEMBRES</p> <p>Nous pensons que la profession de psychologue doit être organisée et évaluée par des psychologues et que les associations professionnelles doivent être consultées dans les réglementations légales. Nos membres sont porteurs d'un master en psychologie ou d'un diplôme équivalent et de préférence enregistrés à la Commission des Psychologues.</p> <p>Ils s'engagent à respecter le code de déontologie des psychologues ainsi que le secret professionnel qui permet de garder la confiance des clients, patients et institutions.</p> <p>Différentes catégories de membres sont prévues.</p>	<p>UPPSY-BUPSY UNION PROFESSIONNELLE DES PSYCHOLOGUES</p> <p>NOS VALEURS</p> <p>Nous représentons les psychologues des secteurs : clinique, recherche et enseignement, éducation, travail et organisation ainsi que les psychologues psychothérapeutes. Nous revendiquons d'être considérés comme profession pleinement autonome.</p> <p>D'après la charte Européenne des psychologues, « quiconque doit pouvoir, selon son choix, s'adresser directement et librement à un psychologue ». Cela implique que les psychologues ne soient pas soumis à une prescription médicale. Nous sommes différents d'une profession médicale ou paramédicale et nous défendons tant la spécificité que la diversité de notre pratique basée sur les sciences humaines enseignées à l'université.</p> <p>Nous revendiquons la reconnaissance de la spécificité de la santé mentale dans le champ de la santé qui permet des collaborations ouvertes et égalitaires utiles à nos consultants.</p> <p>Notre diversité implique une collaboration respectueuse avec les autres professionnels dans les différents champs connexes dans l'intérêt de nos clients, patients et dans le respect de leurs confidences.</p>
<p>www.uppsy-bupsy.be</p>	<p>Nous contacter? info@uppsy-bupsy.be</p>	<p>Copyright © 2018 UPPSY-BUPSY</p>

Notre souhait est que tous les psychologues se sentent reconnus dans leur profession!



Copyright © 2021 UPPsy-BUPsy, All rights reserved.

Als lid van UPPsy-BUPsy bent u opgenomen in de ledenlijst die gebruikt wordt voor uitnodigingen voor de Algemene Vergadering, vormingen en studiedagen, nieuwsbrieven, hernieuwing van het lidgeld en informatie met betrekking tot het beroep van psycholoog.

Our mailing address is:

UPPsy-BUPsy

Privé-adres

Aartselaar 2630

Belgium

[Add us to your address book](#)

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).